

Editorial

Lundi 17 juin, le Progrès titrait : "La Droite dans un paysage désolé". Il est vrai que c'est bien la désolation : un président de la République représentant 14% des inscrits au 1er tour; une majorité à l'Assemblée Nationale élue par 35% des Français; le parti gagnant est celui de l'abstention. Ces résultats prouvent bien le peu de confiance envers les hommes politiques et le désintéressement des Français pour la politique en général.

Il nous faut réagir : la politique doit émerger de la base; il faut des élus de terrain qui fassent remonter les problèmes et proposent des idées venues de la base et non pas des directives parachutées de Paris sans aucune connaissances locales. Nous avons la chance de vivre dans un pays où nous avons le droit de vote. Il faut prendre conscience qu'il est important d'aller voter. C'est un devoir car il s'agit aussi de l'avenir de nos enfants.

L'UMP a aujourd'hui tous les pouvoirs et cinq ans pour appliquer sa politique : elle ne pourra pas accuser la cohabitation en cas d'échec... J'ai bien noté les promesses de la droite pour notre secteur et je serai vigilant pour les lui rappeler si besoin.



Patrick Rousset reçoit, sur rendez-vous, le mercredi de 17 à 20h et le samedi matin. Tel. 04.74.00.14.70

Sécurité routière

Confronté aux mauvais chiffres de la sécurité routière, le département a engagé une démarche en partenariat avec l'Etat : un certain nombre d'actions seront formalisées par un contrat départemental de sécurité routière. Il a été déterminé 5 axes stratégiques dont l'amélioration des infrastructures et le renforcement des contrôles.

Avant le permis :

- Sensibiliser de manière continue les élèves à la sécurité routière

Au moment du permis :

- Assurer une formation complémentaire prolongeant celle dispensée par les auto-écoles
- Augmenter le nombre de titulaires de l'attestation de formation aux premiers secours

Dans les deux premières années du permis :

- Sensibiliser les jeunes aux conduites à risque

Au delà des deux ans d'obtention du permis :

- Sensibiliser les entreprises aux risques routiers encourus par leurs salariés
- Intensifier les formations post permis

En direction des seniors :

- Sensibiliser les seniors aux risques de la route et leur permettre une remise à niveau

La part du département est évaluée, pour cette année à 60.000 €. L'Etat, de son côté, prendrait à sa charge un montant équivalent.

Par ailleurs, une étude a été demandée pour recenser les arrêts de bus des lignes régulières de transports voyageurs. Sur 1000 arrêts recensés, une soixan-

taine devront être traitées en priorité car reconnus comme dangereux. Un programme pluriannuel sera prévu. L'Etat peut apporter une aide de 35% des coûts; une participation sera demandée aux communes : à hauteur de 15% pour les arrêts hors agglomération et de 50% pour ceux situés en agglomération.

Toutes ces mesures visent à favoriser la sécurité routière mais avant tout, n'oublions pas : **LA SECURITE ROUTIERE NOUS CONCERNE TOUS.**

Pont de Macon

En juin 1991, le Conseil général a voté un budget de 500.000 F HT pour son étude.

Puis, en novembre 1994, le projet d'un pont à 4 voies (avec seulement deux voies réalisées dans un premier temps) a été arrêté.

Actuellement, les études sont à reprendre du fait de la lenteur des débats entre l'Ain et la Saône et Loire : 11 ans se sont écoulés depuis le premier vote !

Espérons que la réalisation ne tardera plus car cet ouvrage est indispensable au développement du Val de Saône Nord.

Finances

Budget supplémentaire n°1

Les conseillers généraux de gauche ont voté à l'unanimité le budget supplémentaire n°1. En effet, les grandes lignes traitaient de l'aide aux constructions de logements que nous avions demandé, de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), de l'AVEMA (Aide aux victimes). Quand les propositions sont concrètes et qu'elles représentent une avancée sociale, il est logique d'accepter ces dossiers.

Aides au canton

Beauregard

Batiments scolaires	16.126€
Taxe professionnelle	12.459€
Péréquation voirie	1.700€

Frans

Batiments scolaires	10.992€
Taxe professionnelle	13.092€
Assainissement	7.455€

St Bernard

Batiments scolaires	5.961€
Taxe professionnelle	2.741€
Château	19.056€
Signalétique	52€

St Didier de Formans

Taxe professionnelle	13.042€
Voie	16240€
Batterie fanfare	185€

Trévoux

Gendarmerie	
(par an pendant 15 ans)	94.608€
Château fort	419€
Collège Jean Moulin	2.873€
Collège Sidoine	44.020€
Collège Sidoine	6.345€
S.I.A.H.	100.500€

Jassans

Collège Fournet	23.500€
Collège Fournet	6.600€
Sécurité routière	70.600€
Sécurité routière	3.077€

Scolaire

J'ai assisté le 20 juin dernier, à une réunion à Saint Didier de Formans, entre instituteurs, parents d'élèves et élus, sur les problèmes liés à l'enseignement dans les écoles primaires. Actuellement, le département de l'Ain se place en avant dernière position pour les dotations de postes, aussi bien pour les titulaires que pour les remplaçants. Avant même la rentrée, sur les 19 postes de remplaçants, 17 sont déjà affectés sur des postes de titulaires non pourvus. Cela veut dire que d'ores et déjà, seulement 2 remplaçants seront disponibles pour pallier aux absences éventuelles des 260 enseignants... Plus grave encore, en raison du manque d'enseignants, on nomme des jeunes qui n'ont pas bénéficié de l'année préparatoire à la fin de leur formation et qui arrivent cependant sur des postes difficiles dont les titulaires n'ont pas voulu. En ce qui concerne les postes de direction, on note un manque important en

matière de décharge de temps. De plus, tous les postes de direction ne sont pas pourvus dans notre circonscription et certains sont imposés à des enseignants.

Quant aux moyens mis à disposition par les communes (locaux, salle et matériel informatique, cantine, salle de gymnastique, bibliothèque...) les élèves ne sont pas sur un pied d'égalité. Les communes les plus petites et les moins riches sont pénalisées.

Pourtant, l'école publique doit être la même partout et pour tous. Chacun de nos enfants doit avoir la même chance de réussir quelque soit son milieu. Pour défendre ces valeurs, il faut que toutes les parties concernées, (enseignants, parents et élus) puissent se rassembler pour se faire entendre et que les députés prennent leurs responsabilités et fassent de l'enseignement public leur priorité, et pas seulement dans les discours mais aussi dans les actes.

Lignes ferroviaires

Le projet d'aménagement de la ligne Lyon-Bourg-en-Bresse est inscrit au Contrat de plan Etat-Région 2000-2006. Il ne peut s'étudier de manière isolée ; cela nécessite d'avoir une vision globale des évolutions prévues dans le secteur :

- Création de grandes infrastructures (contournement fret de Lyon, TGV Rhin-Rhône...)
- Evolution des dessertes TER, Intercités, à l'horizon 2006 et 2045 des lignes de (ou vers) Macon, Bourg-en-Bresse et Ambérieu
- Projets de desserte tel que Lyon-Trévoux, projets menés par le Grand Lyon (aménagement de la gare de Sathonay, ligne forte devant desservir Rilleux et Caluire, etc.)

Le financement de ces études serait réparti de la manière suivante :

Etat	33,75%	67 500 €
Région Rhône-Alpes	33,75%	67 500 €
RFF	22,50%	45 000 €
Conseil général Ain	6,66%	13 330 €
Le Grand Lyon	3,33%	6 670 €
Total	100,00%	200 000 €

Agenda

Avril

- 8 Comité de pilotage Contrat Global de développement
- 11 Contrat global de développement
- 21 Elections présidentielles
- 25 C.A. Collège de Trévoux
- 27 Soirée celtique à St Didier

Mai

- 2 Contrat global de développement
- 3 C.A. Hôpital
- 5 Elections présidentielles
- 7 DDE Plateau sportif du Lycée
- 8 Cérémonie monument aux morts
- 15 Réunion des maires des deux cantons
- 18 Inauguration des circuits VTT
- 24 Visite maison de retraite de Clairval
- 25 A.G. Patrimoine Pays de l'AIN

Juin

- 3-5 Conseil général
- 7 A.G. Gymnastique
- 9 Elections législatives
- 15 Ouverture des Cascades à Trévoux
- 16 Cérémonie au monument Roussilles à St Didier
- 16 Elections législatives
- 17 Conseil général
- 17 Réunion SCOT
- 18 C.A. Val Horizon
- 18 Monument aux morts à Trévoux
- 18 Festival Jazz à St Didier
- 20 Réunion scolaire à St Didier
- 21 Réunion Natura 2000 en préfecture
- 23 Espace Chabrier à St Bernard
- 23 Grand Prix cycliste à Jassans
- 26 Départ du Principal du Collège Jean Moulin
- 27 C.A. Collège Jean Moulin
- 28 Fête Maison des Cèdres à Trévoux
- 29 C.A. Hopital

Action sociale

Il s'agit d'un domaine où le Conseil général a des difficultés de recrutement, particulièrement depuis la mise en place de l'APA (Aide personnalisée à l'autonomie).

Le département a donc décidé de créer un Centre départemental de formation d'assistants sociaux et d'éducateurs spécialisés.

Cette démarche a 3 objectifs indissociables : faciliter les recrutements sur ces professions, faciliter l'accès des jeunes de l'Ain aux filières sociales, améliorer la qualité des formations.